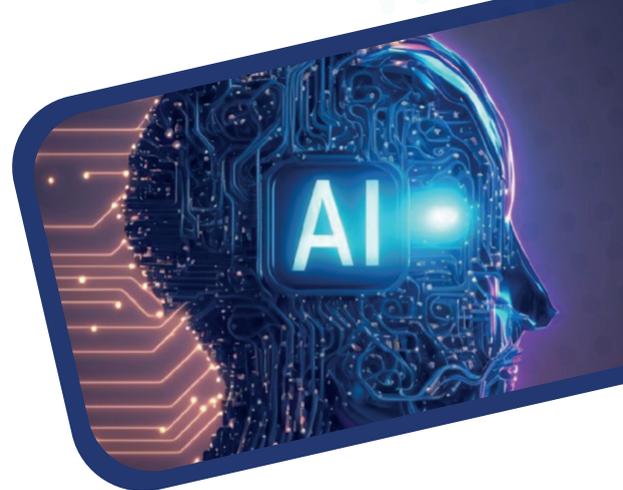




Formation IA

INITIATION À L'IA (Intelligence Artificielle)



Durée de la formation

14 heures (2 jour)



Objectifs de la formation

Comprendre les concepts fondamentaux de l'IA : Définir l'IA, ses différents types (faible, forte, supervisée vs non supervisée), et ses technologies clés (**Machine Learning**, **Deep Learning**, **Réseaux de neurones**).

Identifier les principales applications de l'IA : Explorer les applications concrètes de l'IA dans les secteurs d'activité des stagiaires (**Commerce, santé, finance, industrie, etc.**).

Sensibiliser aux enjeux éthiques et réglementaires : Prendre conscience des biais algorithmiques, des risques liés à l'utilisation de l'IA, et comprendre les réglementations en vigueur (**RGPD, AI Act**).

Acquérir des compétences pratiques : Utiliser des outils d'IA générative (ex. : **ChatGPT, DALL-E**) pour résoudre des problèmes concrets et élaborer une stratégie d'adoption de l'IA en entreprise.



Prérequis

Capacité à utiliser un ordinateur de manière autonome.



Validation

Attestation de succès si la note obtenue à l'évaluation sommative est égale ou supérieur à 10.



Méthodes

1. Pédagogie active et interactive
2. Adaptation au type de formation (inter ou intra-entreprise)



Programme

7 MODULES D'UNE DURÉE DE 14 HEURES

Introduction à l'IA

Les technologies clés de l'IA

Applications de l'IA dans différents secteurs

Enjeux éthiques et réglementaires

Atelier pratique - Utilisation d'un outil d'IA générative

Stratégie d'adoption de l'IA en entreprise

Évaluation finale et clôture

AUTO-FINANCEMENT

Prix
420€

Public



Tout collaborateur / tout public.

Moyens



Possibilité de mise à disposition d'un PC durant la formation.

Utilisation d'équipements performants : Ecran interactif, ressources en réseau.

Evaluation



Des évaluations formatives régulières ainsi qu'une évaluation sommative finale évalue la progression de la formation. Les évaluations sont réalisées sous la forme de Quiz, de QCM, de mise en situations,...

Session



Entrées, sorties permanentes; avec adaptation de planning. Les sessions débutent obligatoirement un lundi, l'inscription et la convention doivent avoir été finalisées le mercredi précédent.

Accessibilité



Nos locaux ne sont pas encore accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) et à celles en situation de handicap (PSH), mais la formation peut être dispensée en distanciel. Nos supports numériques sont au format PDF et les cours peuvent être dispensés via Zoom.